

## Recherches sociographiques



Marguerite COGNET et Catherine MONTGOMERY (dirs), *Éthique de l'altérité. La question de la culture dans le champ de la santé et des services sociaux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.

Stéphane Richard

Volume 50, numéro 2, mai-août 2009

Le pouvoir médical

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038059ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038059ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Richard, S. (2009). Compte rendu de [Marguerite COGNET et Catherine MONTGOMERY (dirs), *Éthique de l'altérité. La question de la culture dans le champ de la santé et des services sociaux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.] *Recherches sociographiques*, 50(2), 414–416.  
<https://doi.org/10.7202/038059ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

d'autres acteurs du système : des idéologues dans et hors des *think tanks*, en passant par des politiciens préoccupés des apparences et des sondages, jusqu'aux utilisateurs – clients à courte vue qui ne voient que les services pour leurs propres bobos actuels ou à venir.

François DEMERS

Département d'information et de communication,  
Université Laval.  
francois.demers@com.ulaval.ca

---

Marguerite COGNET et Catherine MONTGOMERY (dirs), *Éthique de l'altérité. La question de la culture dans le champ de la santé et des services sociaux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.

Cet ouvrage collectif est une production de l'équipe de recherche METISS (Migrations et ethnicité dans les interventions de santé et de service social), qui analyse les effets de la pluriethnicité et des relations interethniques dans le domaine de la santé et des services sociaux au Québec. Le titre est accrocheur. Contenant un recueil de réflexions et d'analyses des pratiques de l'intervention clinique et sociale en situation interethnique, l'ouvrage présente des interventions « menées sur le terrain par des organismes de santé et de travail social [...] ; des éclairages historiques sur le 'traitement' des populations amérindiennes, et des éclairages politiques sur les différentes modalités d'accueil des réfugiés au Canada [...] ». Ce livre s'adresse principalement aux intervenants des divers groupes professionnels, aux administrateurs et aux chercheurs qui sont liés au domaine de la santé et des services sociaux au Québec.

De façon globale, si l'éthique désigne un questionnement philosophique portant sur tout ce qui relève d'une préoccupation morale (Christophe VERSELLE, *Le dico de la philo*, Librio, 2006, p. 42) et mène à une réflexion à propos des valeurs et des normes qui fondent les conduites humaines, une éthique de l'altérité pourrait porter sur le sens de l'être, sur la façon d'être-au-monde. Rappelons notamment que, pour Heidegger, la signification d'être-au-monde est caractérisée par trois types de relation : l'être-auprès, l'être-soi-même et l'être-avec. En outre, et en fonction des courants philosophiques, épistémologiques, anthropologiques, praxéologiques et cliniques se dégageant de l'ouvrage recensé, nous retenons que réfléchir à l'altérité en contexte de relations interethniques dans le domaine de la santé et des services sociaux, suppose de : s'engager dans le sentier de la connaissance et de la reconnaissance de l'Autre ; chercher à situer les différentes formes possibles de relations entre soi et l'Autre ; s'appliquer à désigner ce qui est soi et ce qui ne l'est pas ; s'inscrire dans une recherche du même, de ce qui peut être de l'ordre de la symétrie ou de l'asymétrie fondamentale entre soi et l'Autre ; comprendre la complexité des processus de construction identitaire et par là, envisager la possibilité que nous puissions être interhumainement ou intersubjectivement consti-

tué ; sonder cette façon qu'a l'autre d'influencer la compréhension que j'ai de moi-même et la façon dont je peux influencer la compréhension qu'a l'autre de lui-même ; demeurer disposé à « penser autrement pour penser l'autrement » selon les mots de Cognet et Montgomery ; et enfin, rester mobilisé relativement à la question du « comment (bien) vivre ensemble ».

Même si on sait que l'être humain demeure toujours « en rapport avec les autres aussi longtemps qu'il est en vie, où qu'il soit et à tout moment » (SHUTZ et GORDON, 1977, cité par G. BILODEAU, *Paradigme du travail social*, 1999, p. 6), la sympathie ou l'empathie ne sont pas toujours les modes perceptifs qui fondent le rapport à l'Autre. Au-delà des intentions, des discours et des actions visant l'intégration et la participation des immigrants, la tension est permanente entre la part de nous-même qui rejette l'autre et l'autre part qui cultive le goût de l'altérité, la curiosité pour celui qui vient d'ailleurs, l'hospitalité pour l'étranger (préface). Cette tension entre la part de nous-même qui rejette et accueille l'Autre, qui hésite entre un repli identitaire et un désir d'ouverture à l'Autre est bien réelle et vécue par les intervenants des divers groupes qui sont liés au domaine de la santé et des services sociaux au Québec. Dans le cadre d'une réflexion éthique axée sur l'altérité, il importe de savoir qu'il y a différentes façons de s'adapter à ladite tension « ambivalente ». Comme il peut y avoir différentes façons de se positionner face à cette même tension et d'y répondre au niveau des objectifs visés dans les interventions et les conditions du rapport qui peut être instauré avec l'Autre.

Les manifestations de racisme et de discrimination demeurent encore nombreuses, protéiformes et le plus souvent camouflées sous des stéréotypes, des jugements de valeur de toutes sortes. Ainsi que Platon le souligne dans *La République*, l'opinion est quelque chose d'intermédiaire entre la connaissance et l'ignorance ; il appert que l'exercice du jugement analytique (et critique) doit être privilégié pour examiner les opinions et les arguments qui les sous-tendent en matière d'intolérance et de racisme. Cela permettrait notamment d'éviter que l'Autre qu'on accompagne en contexte interethnique soit « figé dans la culture qu'on lui prête, l'identité qu'on lui assigne » (introduction). En ce sens, les personnes visées par l'ouvrage du METISS sont conviées à se déprendre d'elles-mêmes, de leurs valeurs et de leurs croyances pour accéder à elles-mêmes et à l'Autre d'une nouvelle façon. Voilà un objectif global qui transcende l'ouvrage recensé.

En conclusion, l'interculturalité invite chacun d'entre nous à réfléchir ou re-penser son rapport à l'altérité, la dimension subjective du lien social, les fondements normatifs d'une société juste, bref, le « comment » bien vivre ensemble. Pour tous ceux et celles qui pensent qu'un monde meilleur est possible, qui s'interrogent sur la figure de l'Autre et, par là, qui cherchent à redécouvrir leur rôle professionnel, bref, leur rôle d'acteurs sociaux en interaction avec l'Autre, la lecture de l'ouvrage du METISS, ancré dans

l'étude des pratiques de l'intervention clinique et sociale en situation interethnique, demeure un puissant levier pour l'avancement de la pensée éthique dans les pratiques et la recherche dans le domaine de la santé et des services sociaux au Québec.

Stéphane RICHARD

*École de service social,  
Université Laurentienne, Sudbury.  
srichard@laurentian.ca*

---

Jean BARIL, *Le BAPE devant les citoyens. Pour une évaluation environnementale au service du développement durable*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 192 p.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) créé en décembre 1978 au moment de la refonte de la Loi sur la qualité de l'environnement par le gouvernement Lévesque, célèbre en 2009 son trentième anniversaire. Le BAPE est un organisme consultatif, permanent et indépendant des autorités gouvernementales, dont la mission est d'informer et de consulter la population sur des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Selon les termes de la loi, « le Bureau a pour fonction d'enquêter sur toute question relative à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre et de faire rapport à ce dernier de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en a faite »<sup>1</sup>. Depuis sa création, le BAPE a produit plus de 275 rapports d'enquête et on estime que plus de 100 000 personnes ont assisté à des séances d'audiences publiques organisées par cet organisme. Fort de cette expérience, le BAPE est généralement considéré comme un leader en matière d'information et de consultation publique au Québec et il jouit d'une réputation enviable à l'échelle internationale. Le BAPE a notamment inspiré la Commission nationale du débat public (CNDP) en France et plusieurs pays d'Afrique francophone. Il a également grandement influencé le dispositif de participation mis en place par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), créé en 2002 par une modification à la charte de la Ville de Montréal, afin d'examiner les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire. En outre, l'organisme a opté dès sa création pour une définition large de la notion d'environnement – celle-ci englobe les dimensions biophysique, sociale, économique et culturelle – faisant de l'organisme un précurseur en matière de développement durable. Pourtant, malgré cet engagement en faveur des idéaux de la participation démocratique et du développement durable, l'utilité et l'existence du BAPE sont régulièrement remises en question, non seulement par les grands promoteurs et les milieux d'affaires, mais également par les gouvernements successifs et certains groupes de citoyens. Dans ce contexte, le livre de Jean Baril

---

1. Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q., chapitre Q-2, art. 6.3, à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2009.